

Programme : Egypte
Pour l'année : 2004

Fait le : 04-12-2003



I - CONTEXTE

L'Egypte occupe la 120^e place dans le classement de l'indicateur du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2002). A la fin de l'année 2003, la population était estimée à 75 millions d'habitants.

Les données disponibles les plus récentes sur les personnes handicapées, qui remontent à 1996, sont publiées par l'Autorité centrale pour la mobilisation publique et par plusieurs études. D'après ces sources, plus d'un million de personnes présentaient un handicap en 1996 ; 74 % de ces personnes souffraient d'un handicap mental et 15 % d'un handicap physique.

L'économie égyptienne est fortement tributaire du tourisme. Or, aujourd'hui, ce secteur pâtit gravement de l'instabilité du Moyen-Orient, et cette situation se répercute sur l'ensemble de l'économie.

La lourdeur et la complexité des démarches administratives nécessaires pour toute intervention directe dans le pays sont telles que seules quelques rares organisations européennes sont présentes en Egypte. La baisse des revenus dans le secteur du tourisme augmente la tension économique, notamment pour les personnes vulnérables.

II - HISTORIQUE

Handicap International œuvre en Egypte depuis 1987 en apportant son soutien aux organisations locales. Deux raisons expliquent le choix de ce type d'intervention : l'existence d'une société civile structurée et d'un véritable savoir-faire dans le domaine de la réadaptation au niveau national.

En 1987, le premier programme de réadaptation est mis en place avec Caritas pour accompagner les enfants handicapés mentaux et leurs familles. Des animateurs communautaires et des volontaires sont formés pour assurer cet accompagnement des familles et animer des centres de jour, espaces de rencontre pour les familles et lieux d'apprentissage et d'éveil pour les enfants. De 1992 à 1994, ce programme se poursuit sous l'intitulé « Réadaptation à base communautaire pour les enfants handicapés mentaux du Caire en Egypte » ; il est mené en partenariat avec le centre Caritas Seti (Centre pour enfants et jeunes adultes handicapés mentaux). Aujourd'hui, des programmes similaires se développent dans d'autres régions d'Egypte, menés de façon autonome par Caritas Seti.

A la suite d'une analyse des besoins conduite en 1999, Handicap International et deux organisations partenaires ont établi ensemble deux projets de formation : le premier en kinésithérapie et appareillage (avec Caritas Lèpre), le second en santé mentale (avec Caritas Seti). En 2001 et en 2002, Handicap International a réalisé de courtes missions d'appui technique pour ces deux partenaires :

- pour Caritas Lèpre : une formation en réadaptation et éducation de la santé dans le domaine de la lèpre, réalisée entre août et octobre 2001 et suivie d'une évaluation ;
- pour Caritas Seti : suivi et évaluation des formations dans le domaine du handicap mental. En 2002, une autre mission a été réalisée par la coordination technique Orthopédie, afin de mettre en place un programme de formation continue pour le personnel.

L'année 2003 a été consacrée à l'étude et à la rédaction de nouveaux projets avec nos partenaires actuels, et à la recherche de nouveaux partenariats. Trois projets ont été élaborés avec Caritas Egypte et le Centre des brûlés d'Assiout. Ces projets sont programmés sur une durée de trois ans et doivent être mis en place au début de l'année 2004.

III - STRATEGIE

La stratégie du programme est orientée vers le soutien aux ONG locales travaillant dans le domaine du handicap : renforcement des compétences du personnel local, appui managérial et financier.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

- **Avec Caritas Lèpre – Egypte**, qui coordonne le programme national de lutte contre la lèpre : en 2004, l'accent sera mis sur la prévention primaire et secondaire, sur l'ouverture de trois centres chirurgicaux (en Haute-Egypte, dans la région du Delta et à Alexandrie) et sur la formation du personnel soignant en kinésithérapie.
- **Avec le centre Caritas Seti** : la collaboration entre Handicap International et Caritas Seti a été réorientée vers la formation professionnelle des jeunes handicapés mentaux. Suite à la mission d'évaluation des besoins réalisée en 2003, un programme de formation sur trois ans sera mis en place à partir de 2004. Les équipes de deux centres de formation professionnelle (l'un au Caire, l'autre à Alexandrie) bénéficieront en juin 2004 d'une première formation assurée par un formateur expatrié de Handicap International.
- **Avec le Centre des brûlés d'Assiout** : mise en place d'un partenariat avec cette association, pour un projet programmé sur trois ans.

V - PUBLIC CONCERNE

Bénéficiaires directs : 30 salariés de centres de formation professionnelle pour personnes handicapées mentales, personnel des centres de soins aux lépreux et aux brûlés.

Bénéficiaires indirects : personnes handicapées mentales au Caire et à Alexandrie, personnes atteintes de la lèpre dans tout le pays, 100 personnes brûlées en Haute-Egypte.

Partenaires actuels : Caritas Seti ; Caritas Lèpre – Egypte ; Centre des brûlés d'Assiout.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines et budget

Lire la fiche de synthèse programme du bureau régional Moyen-Orient.